

Avril 2024 – n° 24

Contacts : 06 31 67 12 67 - 06 31 67 96 04

Appel à contributions : vous voulez nous parler de la mise en place de nouvelles modalités d'organisation du temps de travail dans votre direction ? D'autres préoccupations professionnelles ?

Ce Touit est le vôtre, contactez-nous, rejoignez-nous, écrivez-nous : ugict-cgt@rennesmetropole.fr ou cgt@rennesmetropole.fr

Les 8 et 19 mars

Une mobilisation réussie qui doit se prolonger ...

#8 mars 2024 : Journée internationale des droits de la femme.

Résolument aux cotés des agentes et agents mobilisée-es, la CGT des territoriaux porte localement auprès de sa collectivités les revendications suivantes :

- Congés menstruel et aménagement d'espace dédié à l'allaitement comme la loi l'impose. Cet espace pourrait servir de lieux de repos en cas de règles douloureuses.
- Se mobiliser pour les droits des femmes et contre la discrimination qui leurs sont faites, c'est se mobiliser pour de meilleurs traitement conditions de travail pour toutes et tous.
- Se mobiliser pour le pouvoir d'achat via l'augmentation du point d'indice et contre les rémunérations au mérite, c'est se mobiliser pour l'égalité professionnelle mise à mal par les rémunérations aléatoires qui pénalisent systématiquement les femmes.



#19 mars 2024 :

À l'appel de toutes les organisations syndicales, les agentes et les agents des trois versants de la Fonction publique - État, Territoriale, Hospitalière - se sont massivement mobilisé-es.

Dans plus de 130 manifestations et rassemblements, ce sont plus de 100 000 agent-es et fonctionnaires qui se sont mis en grève. Dans plusieurs secteurs, les taux de grévistes ont atteint, voire dépassé les 30%.

Ensemble, les personnels ont dit leur refus de voir leur pouvoir d'achat encore se dégrader par une année 2024 sans aucune augmentation générale.

Ensemble, les personnels ont affirmé leur refus de rémunérations « au mérite », porte ouverte à tous les clientélismes, à l'aggravation des discriminations faites aux femmes, par l'accroissement des primes ne comptant pas pour la retraite de surcroît.

Le gouvernement doit entendre cette forte colère et rompre avec ses politiques d'austérité.

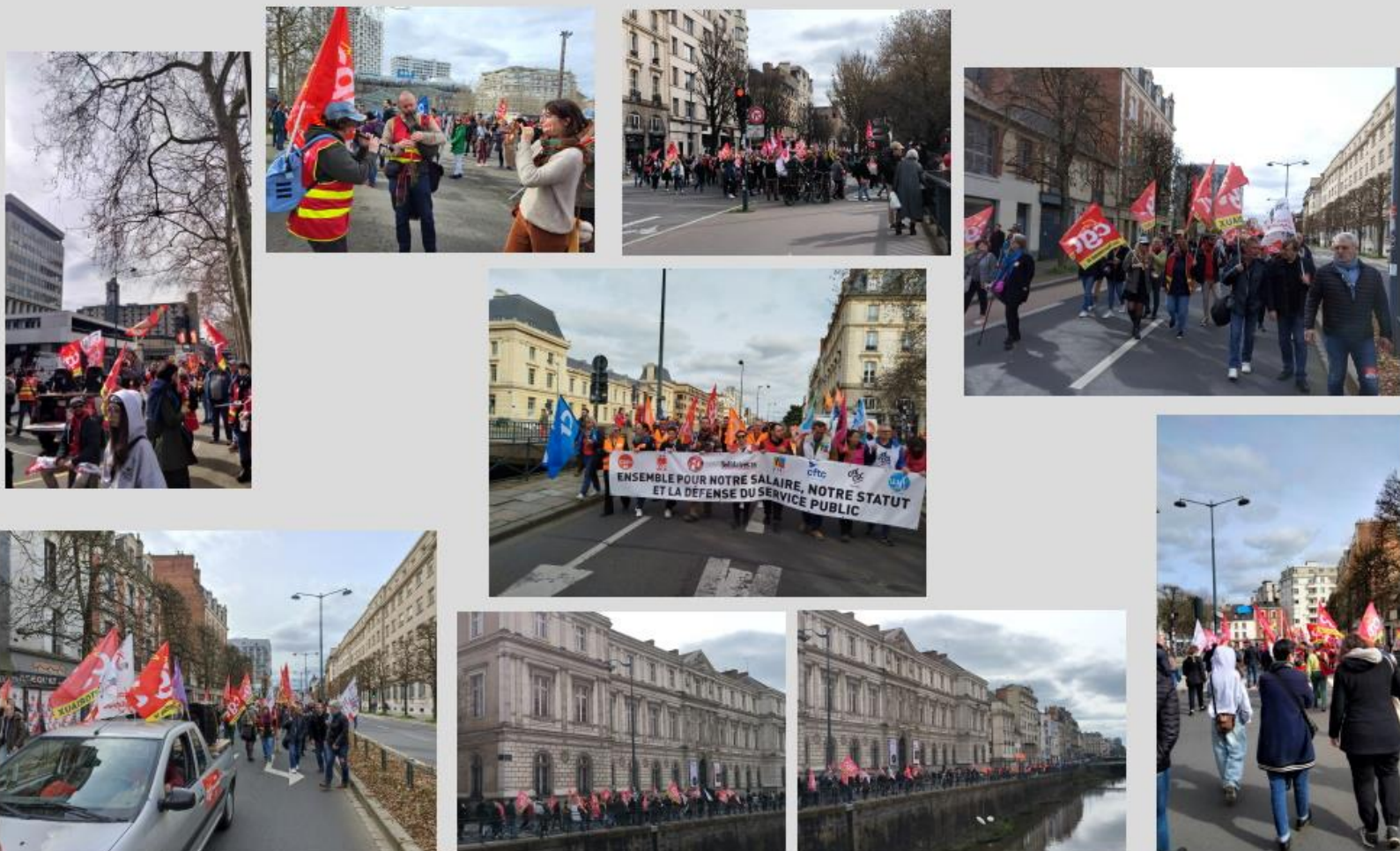
S'il persiste dans ses orientations néfastes et son refus de négocier, les mobilisations devront se poursuivre, se renforcer et s'inscrire dans la durée.

C'est ce que portera la CGT Fonction publique à l'occasion des futures et rapides rencontres unitaires.

Pour aller plus loin :

<https://syndicat-cgt-coordination-syndicale-departementale.jimdosite.com/journal-des-luttes-en-ille-et-villaine/>

D'ores et déjà, la CGT Fonction publique appelle à préparer un 1er mai de la plus grande ampleur possible.



#Une allocation vacances de 1 700 € Brut dès juin 2024...

Nathalie APPERE, Maire de la Ville de Rennes et Présidente de Rennes Métropole, a annoncé de nouvelles mesures concernant l'allocation vacances de Juin 2024 : une augmentation de 70%, soit de 700€. Le montant était de 1 001,81 € brut fin juin 2023 pour tous les agents de nos collectivités ayant travaillé toute l'année 2022. Il sera aux alentours de 1 700€ brut en juin 2024.

En complément de l'ensemble des mesures nationales effectives, qui sont loin de pouvoir rendre attractifs les métiers de la fonction publique territoriale, nos employeurs, conscients que les primes constituent pour eux la seule marge de manœuvre afin de rehausser le pouvoir d'achat des agents en cette période de forte inflation, ont cherché des pistes de travail.

Aussi aujourd'hui, "il s'agit de compenser le montant de la prime pouvoir d'achat qui n'a pas été à la hauteur" reconnaissent-ils "pour des questions budgétaires et de calendrier".

Face à nos rémunérations insuffisantes, cette allocation "vacances" constitue un des leviers parmi d'autres pour attirer et fidéliser des candidats et agents. Dans un contexte de plus en plus de métiers en tension, il s'agit donc de valoriser l'image de nos collectivités soucieuses des agents.

Pour la CGT, une seule solution pour l'attractivité salariale : l'augmentation de la valeur du point d'indice à 6,2 euros et la revalorisation des grilles indiciaires et non pas l'accentuation d'une politique indemnitaire. Ce qui évitera la concurrence entre les collectivités, entre les agents.

Nous tenons cependant à saluer cet effort financier, une augmentation de l'allocation vacances qui n'est pas négligeable.

Pour aller plus loin :

Lien vers interview de Mme APPERE, Maire de Rennes et Présidente de Rennes Métropole :

<https://ugictcgt-drive.mycozy.cloud/public?sharecode=8fbRk3Piv6QS>

#Adhésion

La CGT est la première force syndicale depuis plus d'un siècle et la première organisation dans la Fonction publique territoriale.

Elle a démontré sa capacité à porter les aspirations et les attentes des salarié.e.s ou des agent.e.s de toutes les catégories à partir de leurs revendications.

Pour la CGT, les revendications se construisent avec les agent.e.s ou les salarié.e.s à partir des besoins collectifs et individuels exprimés.

L'action est portée avec vous tous.

Nous avons besoin de chacune et chacun pour une CGT plus forte et plus efficace.

Plus nous serons nombreuses et nombreux et plus nous serons à même de faire valoir plus largement nos revendications.

Voici donc, en quelques mots, les raisons qui vous conduiront à rejoindre notre syndicat afin d'en faire le vôtre.

QUAND VOUS ADHÉREZ À LA CGT, C'EST VOUS QUI LA FAITES.

Vous déciderez de l'orientation du syndicat, des propositions CGT et des actions à mener avec les agents ou salarié.e.s.

➤ [https://ugictcgt-](https://ugictcgt-drive.mycozy.cloud/public?sharecode=M2mopbmlDowm)

[drive.mycozy.cloud/public?sharecode=M2mopbmlDowm](https://ugictcgt-drive.mycozy.cloud/public?sharecode=M2mopbmlDowm)

#Interview d'un agent de maîtrise du Parc Auto

« Au Parc Auto, on avait tout pour bien faire »

On l'appellera Yannick, notre collègue agent de maîtrise qui a bien voulu répondre à nos questions sur la problématique de métiers en tension au Parc Auto du Centre technique Municipal. Au Parc Auto, les mécaniciens sont répartis sur les poids lourds, les travaux publics, les engins de propreté, les engins parcs et jardins et les véhicules utilitaires. Il y a aussi les magasiniers de pièces détachées, ayant une forte technicité.

#CNAS : des nouvelles

Vous avez été 307 à répondre au questionnaire CNAS. La CGT et l'UGICT CGT vous remercient pour le temps que vous y avez consacré. Vos difficultés et remarques ont été remontées à la Mission Action Sociale.

Vous pouvez avoir accès aux résultats détaillés en cliquant sur les liens ci-après :

<https://ugictcgt-drive.mycozy.cloud/public?sharecode=DkT5KZ3SqYMB>

<https://ugictcgt-drive.mycozy.cloud/public?sharecode=Czt7kmJpvNiT>

Nous vous solliciterons prochainement pour vous inviter à participer à des nouvelles enquêtes dans les mois à venir afin de comprendre les évolutions dans les offres d'Action Sociale portées par le CNAS et la Mission Action Sociale.

Et pendant ce temps-là, toutes les occasions et toutes les interprétations, de la part de la DRH, sont possibles afin de démontrer que le choix du CNAS est une très bonne chose pour les agents. Nous ferons nos analyses que lors de la présentation de chiffres arrêtés au bout d'une année de fonctionnement. Ci-après, l'évaluation de la DRH :

<https://ugictcgt-drive.mycozy.cloud/public?sharecode=rLQMUiOtlImN>

#La santé menstruelle des agentes enfin prise en compte ?

Si vous vivez des périodes pré menstruelles, menstruelles ou post menstruelles pour lesquelles vous estimez pouvoir bénéficier d'aménagements, n'hésitez pas à témoigner via :

ugict-cgt@rennesmetropole.fr

Saisie sur les difficultés liées aux impacts des règles (menstruelles) douloureuses sur le travail par les organisations syndicales, la DRH vous propose un sondage sur les règles incapacitantes au travail.



Les réponses à ce sondage vont venir alimenter le diagnostic et permettre de connaître le nombre de personnes concernées directement ou indirectement par les règles incapacitantes ainsi que d'identifier leurs besoins.

À QUI S'ADRESSE LE SONDAGE ?

Ce sondage est anonyme et s'adresse à toutes et tous.

Collègues concerné-es ou non par des règles incapacitantes, aidant-es ou non aidant-es. Vous êtes invités à donner votre avis et à en découvrir plus sur ce sujet encore tabou.

>>> [Je participe au sondage](#) (10 minutes max)

Q : Yannick, quelle est l'évolution du Parc Auto en 30 ans ?

R : Autrefois c'était de la mécanique générale plus simple, mais on refaisait les moteurs. Aujourd'hui c'est plus pointu avec les systèmes anti-pollution obligatoires et les équipements de sécurité (caméras et capteurs de proximité). [...]

Par rapport aux autres garages, il y a une grande diversité de matériel : ici on ne s'ennuie pas. Autre intérêt, l'esprit d'équipe dans notre collectif de travail. Ceux qui restent dans le métier sont des passionnés !

Q : Selon toi, quelles sont les causes de cette pénurie d'agents ?

R : D'abord la rémunération n'est pas à la hauteur des compétences. [...] - Aussi le déroulement de carrière n'est pas assez significatif. [...] - Enfin les frais et la longueur des trajets sont des freins aujourd'hui, [...]

Q : As-tu alerté sur ce problème de départ et de recrutement ?

R : À chaque départ, j'ai alerté. [...] On investit sur le matériel, sur l'administratif mais malheureusement pas sur les hommes.

Q : Ton analyse pour l'avenir du Parc Auto ?

L'avenir orienté vers la sous-traitance ? Il faut être conscient que le privé connaît aussi la pénurie : on quitte un poste pour 500 € ailleurs. Et la sous-traitance coûte cher. Autre chose : la ville n'est pas prioritaire pour le dépannage. En face de toi, voici une balayeuse qui attend depuis plus de 2 semaines sa réparation par le constructeur, alors qu'une balayeuse a besoin d'une intervention toutes les semaines.

Est-ce que le parc Auto sera réduit aux vidanges, à la station-service et à la réparation de vélo ? À force de "jouer" avec les effectifs, nos employeurs sont en train de couler le service public et rendre les métiers de parc auto sans aucune attractivité. Ne serait-ce pas une étape en prévision de la privatisation de ce service pourtant essentiel au sein de nos collectivités. C'est triste car on a un bel outil de travail, (compétences, bâtiment, formations...) mais il n'y a plus personne. On avait tout pour bien faire !

Pour retrouver l'intégralité de cette interview :

<https://ugictcgt-drive.mycozy.cloud/public?sharecode=S0m3dwqCWwGM>



#À lire

“**Matin brun**” est une courte nouvelle, (12 pages) qu se déroule à une époque inconnue dans un pays fictif régi par un État Brun, organisation politique qui inter la possession de chats et de chiens non bruns !

Chiens et chats sont ici la métaphore de tous les groupes ou minorités discriminés : juifs, tziganes, noirs, arabes, homosexuels...

Après les chats et les chiens non bruns, c’est le journal de la ville qui disparaît, les maisons d’édition, les livres et bibliothèques et pour finir, les personnes qui ont possédé un chat ou un chien non brun !

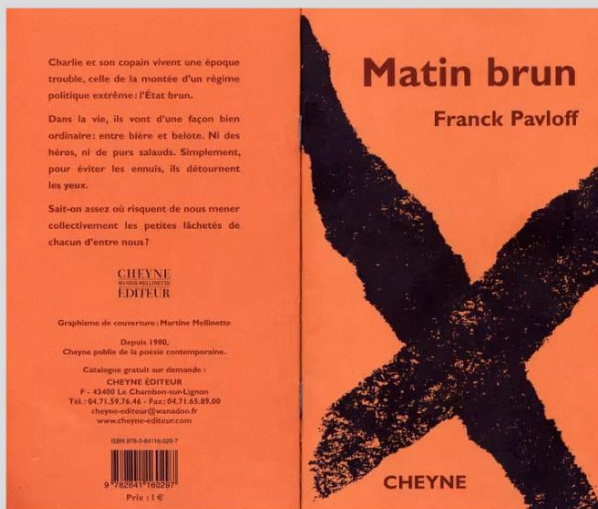
L’auteur n’a pas souhaité mettre une date ni un lieu précis à sa nouvelle, pour donner une dimension universelle à son récit, afin de dénoncer tous les totalitarismes. Si cela avait été lié à un contexte précis, un lieu, une époque, nous pourrions penser que cela ne nous concerne pas.

Matin brun encourage le lecteur à se poser des questions et à ne pas baisser les bras quand on le prive de ses libertés, même quand cela ne paraît “pas si grave”, au premier abord.

Écrit par **Franck PAVLOFF**, en 1998, elle est publiée aux éditions CHEYNE. Prix actuel 2,50€ (en vente sur commande au syndicat UGICT-CGT Rennes Métropole).

Livre audio 11’

<https://www.youtube.com/watch?v=1mqsxDN3eKl>



#Pouvoir d'achat

Dans le privé comme dans le public, l'urgence est à l'augmentation de nos salaires !

Alors que l’inflation a frôlé les 5% sur l’année 2023, que les prix de l’énergie et des complémentaires santé vont encore augmenter d’en moyenne 10%, et qu’il n’y a toujours pas de revalorisation du point d’indice : ce sont tou-t-es les travailleur-euses qui sont en droit d’exiger des augmentations de salaires pour pouvoir mieux vivre !

La dégradation des salaires est généralisée

Les salaires des cadres et professions intermédiaires n’ont évolué que d’environ 4 points, en euros constants, entre 1996 et 2021. Les salaires des catégories employées et ouvrières, quant à eux, ont augmenté d’environ 16 points sur la même base (INSEE). Pourquoi ? Car les cadres et professions intermédiaires sont systématiquement renvoyés à des augmentations individuelles de rémunération. Conséquence ? Le tassement des salaires, et le nivellement vers le bas de toutes les grilles de rémunération.

Ensemble pour des hausses collectives

Une prime ici ou là ne sera jamais suffisante : ce sont 60 % des professions techniques et intermédiaires ayant bénéficié d’une prime ou d’une augmentation de salaire en 2022 qui considèrent qu’elles ne permettraient pas de maintenir leur pouvoir d’achat. Plus d’un-e cadre sur 2 (54%) déclare la même chose.

De plus, loin des clichés d’individualisation des professions cadres, ils et elles sont une écrasante majorité à vouloir des augmentations collectives (86%) !

La CGT et son UGICT revendiquent :

- Des hausses générales de salaires
- L’indexation automatique de tous les salaires sur le Smic et sur les prix, en mettant en place l’échelle mobile des salaires
- L’égalité salariale entre les femmes et les hommes
- Pour les fonctionnaires, la revalorisation du point d’indice à 6 euros
- Le conditionnement des aides publiques versées aux entreprises (200 milliards d’euros en 2021) à un avis conforme des représentant-es du personnel sur les questions de salaires, d’emploi, d’environnement et de stratégie de l’entreprise.
- La réouverture des négociations salariales en cours d’année pour augmenter les salaires au moins autant que l’inflation

Pour aller plus loin :

<https://ugictcgt-drive.mycozy.cloud/public?sharecode=qCDUz793AbwC>

<https://ugictcgt-drive.mycozy.cloud/public?sharecode=1wpnd1YRUE3N>

#SALAIRES – PRIMES - POUVOIR D’ACHAT - CARRIERES

- Hier et aujourd’hui : état des lieux.
- Les Revendications de la CGT Fédération des Services Publics.

Introduction

Suite à de nombreuses années d’austérité, la situation salariale, la reconnaissance des qualifications et les déroulements de carrière se sont fortement dégradés.

Le décrochage de la valeur du point par rapport à l’inflation — avec sa faible progression dans les années 2000, sa quasi-stagnation entre 2010 et 2021 inclus et son augmentation insuffisante en 2022 et 2023 — constitue l’élément principal du marasme actuel.

Avant et aujourd’hui : le comparatif

Quelle situation prévalait en matière de salaires et de grille indiciaire dans les années antérieures ?

Il a semblé intéressant et pertinent de regarder les données existantes dans la période de mise en place du statut de 83-86 et de les comparer à la situation actuelle.

Pour ne pas s’exposer à la critique d’avancer des chiffres issus d’une séquence spécifique de l’histoire (la première élection de François Mitterrand), nous avons pris ceux de la fin de l’année 1980.

Rappelons que, à ce moment-là, la France avait connu 23 ans de présidences et de gouvernements de droite.

Pour aller plus loin :

<https://ugictcgt-drive.mycozy.cloud/public?sharecode=aCwrDWQUGvuA>



#Dernière minute

Au revoir Isa et à bientôt.

Le 28 mars, au café des Champs Libres s’est déroulé le pot de départ à la retraite de notre camarade Isabelle.

Mais la retraite des activités professionnelles à la Bibliothèque des Champs Libres ne rime pas avec retraite des activités syndicales et associatives.

Isabelle, depuis 1985 à la CGT et à partir de 2015 à l’UGICT-CGT, camarade de nombreuses luttes, de nombreux piquets de grève, de réunions avec la Direction de la Culture, sera encore une camarade engagée auprès de la CGT et de nombreuses associations.

Donc, nous te disons au revoir et à bientôt.



#Assemblée générale de l'UGICT-CGT en images

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'UGICT-CGT 35 - 29 mars sur les péniches spectaculaires
Une quarantaine de syndiqués étaient au rendez-vous.

Débats sur syndicalisme, démocratie, avenir de notre société, pouvoir d'achat, attractivité de la Fonction Publique territoriale, environnement et préoccupations professionnelles...

De jeunes contractuels, représentant la Fonction Publique de demain, nous ont aussi fait part de leurs problématiques, que la CGT et l'UGICT-CGT prendront en compte. Les participants ont porté la voix de nombreux secteurs : soignants, techniques, administratif, culture...et ont enrichi les revendications de la CGT.

L'histoire de la spécificité du syndicat, représentant les ICTAM, Ingénieurs, Cadres A et B, Techniciens et Agents de Maîtrise retracée par des camarades retraités.

Dont le mouvement de 1999 avec l'occupation de l'Hôtel de Ville pour une prime que nous avons réussie à obtenir. Beaucoup de réflexions positives et rafraîchissantes.

Des valeurs communes actées

Une société démocratique libérée de l'exploitation capitaliste, avec le combat des discriminations de toutes sortes (sexuelle, sexiste, racisme, xénophobie et toutes exclusions). Objectif : s'organiser avec ses collègues et se donner les moyens de peser, grâce à une démarche collective visant à transformer les aspirations de chacun en avancées réelles.

